

Cote du document: EB 2010/101/INF.3  
Date: 3 novembre 2010  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## République du Malawi

### Mise en œuvre du troisième cycle du Programme d'appui aux activités de subsistance des ruraux financé au titre du mécanisme flexible de financement

#### **Note pour les représentants au Conseil d'administration**

##### Responsables:

##### Questions techniques:

**Miriam Okong'o**  
Chargée de programme de pays  
téléphone: +39 06 5459 2191  
courriel: [m.okongo@ifad.org](mailto:m.okongo@ifad.org)

##### Transmission des documents:

**Liam F. Chicca**  
Fonctionnaire responsable des  
organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2462  
courriel: [l.chicca@ifad.org](mailto:l.chicca@ifad.org)

Conseil d'administration — Cent unième session  
Rome, 14-16 décembre 2010

---

Pour: **Information**

## **Sigles et acronymes**

CDV	Comité de développement villageois
MFF	Mécanisme flexible de financement
UFP	Unité de facilitation du programme

# Mise en œuvre du troisième cycle du Programme d'appui aux activités de subsistance des ruraux financé au titre du mécanisme flexible de financement

## I. Introduction

1. Le Conseil d'administration a approuvé la création du mécanisme flexible de financement (MFF) à sa soixante-quatrième session, en septembre 1998. Les caractéristiques d'un prêt accordé au titre du MFF sont les suivantes: i) un processus de conception continu et évolutif moyennant la mise en œuvre de cycles distincts d'une durée de trois à quatre ans; et ii) des conditions préalables bien définies, ou "déclencheurs", pour le passage aux cycles suivants.
2. Le paragraphe 13 du document relatif à l'établissement du MFF (EB 98/64/R.9/Rev.1) stipule ce qui suit: "... pour chaque prêt du MFF et avant la fin de chaque cycle, la direction du FIDA décidera de l'opportunité de passer aux cycles suivants, de les annuler ou de les reporter, et en informera le Conseil".
3. Une note d'information (EB 2007/91/INF.3) a été présentée au Conseil d'administration à sa quatre-vingt-onzième session, en septembre 2007, pour rendre compte des progrès du premier cycle du Programme d'appui aux activités de subsistance des ruraux ainsi que de la situation concernant les facteurs de déclenchement du passage au deuxième cycle. Cette note portait également à l'attention du Conseil les divers aménagements opérationnels nécessaires pour améliorer l'orientation et l'impact du programme.
4. La présente note d'information résume les progrès réalisés au cours du deuxième cycle et les recommandations formulées en vue de l'exécution du troisième cycle. Ces recommandations portaient sur la réduction de l'envergure des activités du programme de façon à privilégier celles qui ont donné les meilleurs résultats à ce jour et qui sont considérées les plus utiles par les bénéficiaires. Il sera mis fin aux activités ayant donné de moins bons résultats au cours des premier et deuxième cycles.

## II. Historique

### A. Généralités

5. Le financement du Programme d'appui aux activités de subsistance des ruraux, approuvé par le Conseil d'administration le 12 septembre 2001, est entré en vigueur le 30 août 2004. Le coût total du programme est estimé à 16,5 millions d'USD. Les sources de financement sont le FIDA (sous la forme d'un prêt de 14,8 millions d'USD), le gouvernement (contribution de 1,2 million d'USD) et les bénéficiaires (0,5 million d'USD). La responsabilité générale du programme a été confiée au Ministère des collectivités locales et du développement rural. L'unité de facilitation du programme (UFP) aide les assemblées de district en ce qui concerne l'exécution des activités. Le FIDA supervise directement le programme depuis 2008.
6. Le programme est exécuté conformément à l'accord de prêt conclu le 13 novembre 2003 entre le FIDA et le Gouvernement malawien, qui précise que le programme sera exécuté au titre du MFF du FIDA. Le MFF prévoit trois cycles d'une durée de trois ans pour le programme, l'approbation des deuxième et troisième cycles étant subordonnée à la réalisation des facteurs déclencheurs définis pour le cycle précédent. Le premier cycle du programme a été évalué en 2007, évaluation à l'issue de laquelle le deuxième cycle du programme a été lancé. En mai 2010, une mission d'évaluation et de conception organisée par le FIDA et le gouvernement a évalué le deuxième cycle du programme, pour voir si les facteurs déclencheurs du troisième cycle étaient en place, et a formulé les changements qu'il y avait lieu d'apporter à la conception du programme pour le mener à bonne fin en 2013.

## B. But et objectifs

7. Le troisième cycle du programme a pour but de réduire durablement la pauvreté du groupe cible en investissant dans le capital humain, dans la production vivrière et dans des activités rémunératrices. À cette fin, trois objectifs complémentaires correspondant à chacune des trois composantes du programme ont été définis:
- i) renforcement du pouvoir d'action des populations pauvres et vulnérables moyennant le développement des ressources institutionnelles et humaines au profit du développement communautaire, de la gestion et de la gouvernance locale;
  - ii) appui aux activités rémunératrices et aux activités en faveur de la sécurité alimentaire choisies par les groupes cibles eux-mêmes dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage; et
  - iii) gestion et coordination efficace et efficiente du programme.
8. Les composantes du programme sont au nombre de trois:
- **Composante 1: investissement dans le capital humain.**  
Cette composante va dans le sens d'un renforcement des capacités à l'échelon des villages dans le but d'autonomiser les communautés et les ménages pauvres et vulnérables.
  - **Composante 2: investissements villageois.** Il s'agit d'apporter aux groupes cibles des ressources à investir dans une série d'activités qui répondent à leurs préoccupations et qui tirent parti des possibilités locales recensées dans le cadre du processus de planification villageois. Deux fonds ont été créés: le fonds pour les initiatives locales et le fonds d'investissement villageois.
  - **Composante 3: gestion et coordination du programme.**  
Cette composante porte sur: i) la création et le fonctionnement de l'UFP; ii) la passation de marchés de services pour le compte des bénéficiaires; iii) la coordination, l'appui technique et la supervision du programme; iv) la liaison avec les activités financées par d'autres donateurs; et v) la préparation du retrait et de la clôture du programme.

## III. Réalisations du programme au cours du deuxième cycle

### A. Aperçu général

9. Les réalisations du programme entre septembre 2007 et mars 2010 ont été mises en évidence par l'UFP et examinées par la mission indépendante d'évaluation et de conception. Les ressources documentaires disponibles, ainsi que les informations recueillies par la mission et les observations qu'elle a formulées brossent le tableau d'un programme de développement rural donnant de bons résultats et apportant des avantages significatifs à quelque 50 000 ménages du groupe cible dans certaines des zones les plus pauvres et les plus reculées du Malawi. Le programme a notamment amélioré de manière impressionnante la sécurité alimentaire des ménages en accroissant les rendements des cultures et les revenus tirés de la production animale. Ces réalisations sont un point de départ en vue de consolider et de maintenir les résultats au cours du troisième cycle.

### B. Investissement dans le capital humain

10. La première composante comporte trois volets:
- **Sous-composante 1.1, planification et exécution communautaires.** A notamment porté sur la mobilisation, la sensibilisation et la formation des communautés dans 245 villages en recourant à des profils socioéconomiques et à des méthodes de planification participative, activités qui ont permis de sélectionner les projets d'investissement prioritaires devant être mis en œuvre dans le cadre de la deuxième composante. Des programmes de formation professionnelle ont également été organisés et un appui a été fourni pour

lancer de petites entreprises, en complément des fonds renouvelables dont la gestion est assurée par les comités de développement villageois (CDV). La participation à ces activités, qui dans la plupart des villages étaient une première, a suscité l'enthousiasme. Au cours du deuxième cycle, le programme a appuyé environ 1 200 microprojets, contre environ 430 au cours du premier cycle. Les principales caractéristiques en étaient les suivantes: i) la grande volonté de participation des membres des communautés; ii) le caractère participatif et démocratique des processus de planification et de prise des décisions; iii) une bonne compréhension des objectifs et des procédures du programme à tous les niveaux; iv) un ciblage efficace des ménages pauvres et vulnérables; v) un excellent équilibre entre hommes et femmes au sein des comités et lors du choix des bénéficiaires dans deux des trois districts; et vi) un degré important de satisfaction des bénéficiaires s'agissant des résultats. L'un des principaux problèmes a concerné la viabilité des fonds renouvelables des comités de développement villageois par lesquels sont accordés des prêts collectifs en faveur de la création de petites entreprises. Pour assurer la pérennité de ces fonds, le programme négocie actuellement un accord de partenariat avec l'Opportunity International Bank du Malawi, aux termes duquel la banque assurera la gestion de ces fonds et offrira des produits de microfinancement durables destinés aux pauvres.

- **Sous-composante 1.2, appui à l'exécution du programme.** S'adresse à huit ministères sectoriels<sup>1</sup> au niveau des assemblées de district, grâce auxquels les besoins du groupe cible sont pris en compte dans les processus de planification des districts. Les ministères se sont également efforcés de fournir le suivi nécessaire en cours d'exécution des microprojets, y compris appui technique et suivi, mais, en raison des nombreux postes vacants et du manque de moyens de transport pour se rendre aux assemblées de district, ce sont les trois animateurs de district et les huit animateurs sur le terrain directement engagés par l'UFP, qui ont mené à bien l'essentiel de ce travail.
- **Sous-composante 1.3, suivi et évaluation participatifs.** Cette activité a été mise en œuvre en organisant une série d'ateliers et de réunions à divers niveaux. Des ateliers annuels sont organisés à l'échelon du district, du village et de la région pour examiner l'exécution du programme. Il est attendu des communautés qu'elles évaluent elles-mêmes leur performance et celle des prestataires de services et qu'elles suggèrent des moyens d'améliorer les résultats futurs. Le suivi des activités à l'échelon des villages relève des comités de gestion du programme, qui présentent tous les mois une simple fiche à titre de rapport. Ce système fonctionne bien; par contre, le regroupement des rapports et la transmission de l'information aux divers niveaux du système décentralisé sont peu performants et seront renforcés au cours du troisième cycle.

## C. Investissements villageois

11. Cette composante a financé plus de 1 600 microprojets, qui vont des petites activités rémunératrices individuelles (agricoles et autres) jusqu'aux investissements publics dont bénéficie l'ensemble de la communauté. Les projets sont choisis au moyen du processus de planification participative mis en place dans le cadre de la première composante. L'appui fourni se concentrait sur les activités suivantes: i) **développement de l'agriculture et de l'élevage**, y compris de petits élevages caprins, l'élevage de vaches laitières, de volaille, de porcins, l'aquaculture, l'amélioration des cultures et de la sécurité alimentaire, l'agriculture

<sup>1</sup> Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, Ministère des transports et des infrastructures publiques, Ministère des ressources naturelles, de l'énergie et de l'environnement, Ministère de l'irrigation et du développement de l'eau, Ministère de la santé, Ministère du travail, Ministère chargé de la parité hommes-femmes, des enfants et du développement communautaire et Ministère de l'éducation, de la science et de la technologie.

de conservation, la multiplication des semences, la création de vergers et la production maraîchère; ii) **gestion des ressources naturelles et conservation de l'environnement**, y compris des projets de conservation des sols et de l'eau sur les terrains en pente, l'apiculture, la foresterie et les pépinières communautaires; iii) **mise en valeur et gestion communautaire des ressources hydriques**, y compris la construction de puits tubulaires et de puits peu profonds à l'échelle communautaire. Les forages destinés à l'approvisionnement des ménages en eau sont presque toujours jugés très prioritaires pour les communautés qui n'ont pas encore accès à l'eau. En forant des puits, on améliore immédiatement et substantiellement la production économique et la qualité de vie compte tenu du gain de temps et de l'incidence réduite des maladies transmises par l'eau, dont bénéficient en tout premier lieu les femmes et les enfants; iv) **soins de santé primaires et assainissement**, y compris la création de pharmacies villageoises financées par des fonds autorenouvelables pour les médicaments, la construction de latrines et des activités d'information et de sensibilisation sur le VIH/sida. La plupart des fonds renouvelables pour les médicaments ont rencontré des problèmes de gestion et de pérennité. L'appui du programme en faveur de ses activités a été retiré et la plupart d'entre eux ont cessé de fonctionner; v) **petites entreprises** telles que boulangeries, petits commerces, petites activités de charpenterie, de maçonnerie, de ferblanterie, de couture, d'épicerie et de cordonnerie. Ces petites entreprises bénéficient d'un soutien sous forme de formation professionnelle au titre de la sous-composante 1.1 et de prêts au titre des fonds renouvelables des CDV qui leur permettent de s'équiper et d'acheter leurs stocks de matériel initial; et vi) **infrastructure communautaire**, y compris la construction ou la rénovation de routes, de ponts, de ponceaux et de gués, d'installations scolaires et de moulins pour moulinier le maïs. Il s'agit d'investissements dans des biens publics dont les CDV assurent l'exécution en recrutant de la main-d'œuvre locale, souvent en rapport avec la formation professionnelle (par exemple, en maçonnerie) dispensée dans le cadre de la première composante.

12. L'une des caractéristiques essentielles de cette composante concerne les résultats généralement excellents des activités qui visent à améliorer la sécurité alimentaire et les cultures (y compris les essais d'agriculture de conservation) et que privilégient massivement les communautés. Certains des investissements dans l'élevage, en particulier dans la production caprine, ont également produit de bons résultats et pourraient être encore améliorés. Ce bilan, ainsi que le montant des fonds disponibles pour le troisième cycle, montre qu'il est nécessaire de réduire la gamme des activités bénéficiant de l'appui du programme qui, de six catégories, passera aux deux catégories dont l'efficacité est la plus notable: i) agriculture et élevage; et ii) gestion des ressources naturelles et conservation de l'environnement. Exécutés en parallèle, ces activités complémentaires ont le plus de chance de conduire à une atténuation durable de la pauvreté des groupes cibles. Outre la diminution de l'envergure des activités, on se concentrera sur les 101 villages qui ont bénéficié du programme en 2008 et 2009, tandis que l'appui aux 144 villages bénéficiaires du premier cycle sera progressivement réduit.

#### **D. Gestion et coordination du programme**

13. La coordination du programme est assurée par le Ministère des collectivités locales et du développement rural par le biais de l'UFP située à Blantyre, sous la conduite du comité de pilotage national. Le fonctionnaire basé à Lilongwe, au siège du ministère, assure la liaison entre l'UFP et le gouvernement, outre qu'il est également le secrétaire du comité de pilotage. Sur le terrain, le programme est exécuté par les assemblées de district, qui ont fourni un solide appui par le biais des comités exécutifs de district et des huit ministères et départements compétents représentés à l'échelon des districts. Malgré des ressources très limitées, les assemblées de district ont été des partenaires institutionnels efficaces de l'exécution du programme et ont pu renforcer leur capacité d'animation du

développement rural participatif, en collaboration avec les comités de gestion des projets, des villages et des zones.

14. Le système de suivi et d'évaluation (S&E) laisse à désirer. Le FIDA est convenu avec le gouvernement que les autorités nationales recruteront un spécialiste du S&E et que le programme serait doté d'un système pleinement opérationnel de gestion et d'information d'ici à la fin de 2010. S'agissant de la gestion financière, bien que l'UFP ait tenté d'appliquer de solides systèmes et contrôles de gestion financière, la gestion des districts n'a pas donné pleine satisfaction en raison d'un manque de ressources humaines au niveau des assemblées de district, qui a conduit à centraliser à nouveau à l'UFP la gestion et le contrôle financiers, qui ne relèvent plus des assemblées de district.

#### **E. Facteurs déclencheurs à atteindre au cours du deuxième cycle**

15. Les cinq facteurs déclencheurs indiqués dans l'accord de prêt relatif au deuxième cycle ont été atteints dans une certaine mesure, comme le montre le tableau ci-dessous.

<i>Facteur déclencheur</i>	<i>Appréciation</i>
Amélioration de l'administration financière et des contrôles	Plutôt satisfaisant
Préparation de la stratégie de retrait	Satisfaisant
Nombre de villages participants	Très satisfaisant
Réalisation d'une enquête d'évaluation de l'impact	Partiellement satisfaisant
Impact sur les indicateurs de performance	Partiellement satisfaisant

16. Si le bilan concernant les facteurs déclencheurs est mitigé, le nombre de villages et de bénéficiaires participants et leur degré de satisfaction quant à l'appui fourni par le programme sont considérés très satisfaisants, ce qui est un point crucial. De plus, la gamme des interventions concernant l'amélioration des moyens d'existence sera réduite au cours du troisième cycle de manière à n'inclure que celles dont l'efficacité a été prouvée s'agissant d'améliorer la sécurité alimentaire et d'accroître les revenus des ménages pauvres.

## **IV. Enseignements tirés et objectifs du troisième cycle**

### **A. Enseignements tirés**

17. De nombreux enseignements ont été tirés de l'exécution des premier et deuxième cycles du programme et seront pris en compte pour exécuter le troisième cycle. Le premier de ces enseignements est qu'il est relativement aisé de convaincre des communautés rurales très pauvres de participer au processus de développement, qu'elles acceptent volontiers de participer à l'analyse participative des problèmes et à leur résolution et qu'il existe dans ces communautés un solide esprit de volontariat. Le programme est populaire et très apprécié dans les districts et fortement soutenu par les assemblées de district. Toutefois, d'autres enseignements tirés permettront d'adapter l'approche suivie au cours du troisième cycle:

- **Préférence pour les interventions concernant l'agriculture, l'élevage et l'eau.** Au cours des premier et deuxième cycles, le programme a appuyé une gamme très large d'interventions concernant les biens privés et publics. Mais les bénéficiaires ont une idée très claire de celles qu'ils considèrent les plus utiles. Onze des 12 CDV consultés considéraient les actions concernant la sécurité alimentaire comme étant prioritaires pour eux. Cette préférence montre combien la sécurité alimentaire familiale préoccupe la population dans une zone où les déficits alimentaires sont chroniques. Dans la plupart des cas, les interventions concernant l'élevage, en particulier l'élevage caprin, ont été citées au deuxième rang. L'approvisionnement en eau à usage domestique est

également considéré très important dans les villages sans accès à une eau salubre.

- **Capacité d'exécution des collectivités locales.** Cette capacité s'est vue mise à rude épreuve au fur et à mesure de l'élargissement du programme car le personnel des collectivités locales est de plus en plus souvent appelé à soutenir des programmes de développement financés par des partenaires. Il s'agit de fonctions administratives, financières et techniques qui requièrent un appui constant de l'UFP qui devra fournir formation, matériel et transport.
- **Mobilisation et ciblage.** Le programme s'adressait au départ aux "plus pauvres des pauvres". Au fil du temps, il est apparu que les pauvres exerçant une activité économique et motivés constituent le groupe cible le plus adapté à un programme de cette nature. Certaines activités permettent cependant, en tenant lieu de "filet de sécurité", de faire en sorte que les plus pauvres et les plus vulnérables ne soient pas totalement tenus à l'écart.
- **Capacité de gestion des CDV.** Les CDV sont des institutions de développement efficaces à l'échelon des villages et jouent un rôle vital dans le programme, mais il faut aussi en reconnaître les limites, particulièrement en matière de gestion et d'information financières. Peu de CDV, voire aucun, sont à même de gérer efficacement des fonds renouvelables ou des entreprises. C'est pourquoi il a été recommandé qu'une institution de microfinancement établie absorbe les fonds renouvelables.
- **Formation des bénéficiaires et durabilité.** Tous les bénéficiaires reçoivent une formation avant d'exécuter un projet. Mais des stages de complément et de perfectionnement sont de toute évidence nécessaires dans la plupart des cas, comme le reconnaissent les bénéficiaires eux-mêmes, en particulier ceux qui gèrent de petites entreprises.
- **Importance des partenariats.** Le programme a pu développer son rayon d'action et accroître son efficacité en coopérant avec un certain nombre d'autres organisations, notamment le Programme alimentaire mondial (activités vivres-contre-travail et alimentation scolaire), l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (fourniture de semences améliorées), World Vision (construction de routes), l'Association des producteurs laitiers du Shire Highlands (commercialisation du lait), l'Office de formation professionnelle, entrepreneuriale et technique (formation professionnelle) et plusieurs instituts de formation, la Station de recherche de Bvumbwe (recherche agronomique), l'Union des coopératives d'épargne et de crédit du Malawi (services financiers), l'Agence allemande de coopération technique (GTZ) (réchauds économisant le combustible), le Centre international d'agriculture tropicale (fertilité des sols), le Centre mondial d'agroforesterie (agroforesterie) et Total Land Care (agriculture de conservation). Le développement de ce réseau de partenaires se poursuivra au cours du troisième cycle.
- **Passation des marchés.** Le système de bons d'achat mis en place pour l'acquisition des intrants agricoles ayant donné de bons résultats en permettant de bien cibler et de fournir en temps opportun les intrants nécessaires directement aux villages, il sera maintenu. L'utilisation de contrats clés en main pour les projets de construction complexes fonctionne également efficacement.
- Il a été difficile de mettre en œuvre et de pérenniser les projets concernant les **ressources communales**. Il s'agit en particulier des zones boisées communautaires, dont le taux de survie a été faible.

## B. Recommandations pour le troisième cycle

18. Le but du programme demeure inchangé, à savoir la réduction durable de la pauvreté du groupe cible, qui compte quelque 50 000 ménages, grâce à des investissements dans le capital humain et à des activités rémunératrices. Les composantes restent également les mêmes, avec cependant les aménagements opérationnels recommandés ci-après:

<i>Composante/sous-composante</i>	<i>Changements recommandés</i>
<b>Investissement dans le capital humain</b>	
Planification et exécution communautaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Retrait progressif de l'appui en faveur de tous les CDV/villages ayant bénéficié du premier cycle du programme, le reste des ressources étant concentré sur les CDV et les villages ayant bénéficié du deuxième cycle.</li> <li>• Les opérations de microfinancement seront reliées à une institution bancaire de la microfinance et ne seront plus administrés par les CDV.</li> </ul>
Appui à l'exécution du programme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les prestataires de services continueront à être directement recrutés par l'UFP.</li> <li>• Une place plus importante sera accordée au suivi et à la formation complémentaire, y compris en faveur des groupes constitués au cours des premier et deuxième cycles.</li> </ul>
Suivi et évaluation participatifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une nouvelle approche du suivi sera adoptée, en recueillant des données au niveau local et en les transmettant directement à l'UFP, avec copie aux assemblées de district.</li> <li>• Des études ciblées d'évaluation de l'impact seront réalisées, en rapport avec l'enquête de référence effectuée au cours de la dernière année du troisième cycle.</li> </ul>
<b>Investissements villageois</b>	
Fonds pour les initiatives locales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le financement sera limité aux projets en faveur de l'agriculture, de l'élevage et de la gestion des ressources naturelles.</li> <li>• Le solde du fonds d'investissement villageois sera transféré au fonds pour les initiatives locales</li> </ul>
Fonds d'investissement villageois	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun nouvel investissement public ne sera financé, à l'exception possible de l'adduction d'eau dans les zones où les communautés jugent qu'il s'agit là d'une activité prioritaire.</li> <li>• Les engagements en faveur de projets en cours financés par le fonds pour les initiatives locales cesseront à la fin du deuxième cycle.</li> <li>• Les assemblées de district devront progressivement, au cours du troisième cycle, financer intégralement l'entretien des grandes infrastructures.</li> </ul>
<b>Gestion et coordination du programme</b>	
Facilitation du programme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les méthodes comptables et les systèmes de contrôle financier seront renforcés pour améliorer l'information financière et l'acheminement des fonds.</li> <li>• Le personnel de l'UFP participera de plus près aux activités d'appui au programme sur le terrain.</li> <li>• Les conditions d'emploi du personnel de l'UFP seront alignées sur celles de la fonction publique (rémunération et prestations) à compter du 31 décembre 2011.</li> <li>• Les effectifs de l'UFP seront rationalisés et réduits compte tenu de la réorientation des activités et pour maîtriser les coûts.</li> <li>• Des systèmes efficaces de S&amp;E et d'évaluation de l'impact seront mis en place.</li> </ul>

<i>Composante/sous-composante</i>	<i>Changements recommandés</i>
Contribution à la concertation sur les politiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le programme participera plus efficacement à la concertation sur les grandes orientations nationales concernant la réduction de la pauvreté rurale et la gouvernance décentralisée.</li> </ul>

19. **Coût du programme.** Les coûts du troisième cycle du programme ont été recalculés en tenant compte de l'évolution des dépenses et des prix au cours des six premières années d'exécution, ainsi que des modifications recommandées des activités. Le coût du troisième cycle est estimé à 5,5 millions d'USD. Au cours du cycle suivant, le programme sera financé en débloquant les fonds du prêt du FIDA destinés au troisième cycle, soit 3,3 millions de DTS (5,2 millions d'USD environ, selon le taux de change entre le dollar des États-Unis et le droit de tirage spécial), le solde provenant du gouvernement et des bénéficiaires.

## V. Conclusions

20. **Constatations d'ordre général.** Le gouvernement a la ferme volonté de consolider et d'étendre les réalisations du programme dans le cadre du processus en cours de décentralisation démocratique. Le programme étant considéré comme un modèle à suivre dans le pays, nombre de ses caractéristiques novatrices sont reproduites dans le cadre d'autres programmes et projets de développement rural. Le gouvernement entend développer l'approche suivie par le programme dans les trois districts déjà visés et la reproduire dans d'autres districts du sud du pays.
21. **Durabilité et stratégie de retrait.** En ce qui concerne la durabilité, les aspects les plus importants sont les processus participatifs et les structures démocratiques que le programme a établis à l'échelle des villages, et l'approche qui a permis aux assemblées de district d'être plus à l'écoute des besoins des populations locales qui s'expriment dans le cadre de ces processus. Ces processus et ces procédures sont bien compris et appréciés à tous les niveaux et seront maintenus aussi longtemps que le programme sera financé et que l'UFP en assurera l'animation et la coordination. L'enjeu est d'institutionnaliser ces processus et procédures au cours d'une période où la gouvernance décentralisée est encore en train d'évoluer.
22. Le passage au troisième cycle à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010 a été approuvé par la direction du FIDA.